

5.2. LE CLASSEMENT PAR POINTS – VIA LE CHALLENGE FRANCE :

Le CPP Challenge France sert à déterminer

- la liste des pilotes sélectionnés pour participer au Trophée de France de BMX,
- la liste des pilotes sélectionnés pour participer au Challenge National et aux Championnats de France,
- la liste des pilotes sélectionnés pour participer au Challenge Européen pour les U11, U13, Cruisers,
- la liste des pilotes sélectionnés pour participer au Challenge Mondial pour les U11, U13, Cruisers,
- les montées à l'issue de la saison en catégorie « nationale » pour l'année n+1.

Il y a un CPP Challenge France par zone Interrégionale. Le CPP Challenge France prendra en compte les 3 manches du Challenge France de la zone Interrégion où évolue le pilote sans aucun joker.

Dans le cadre des sélections pour le Challenge Européen et le Challenge Mondial pour les catégories U11, U13 et Cruisers, le nombre de pilotes qualifiés par zone Interrégionale et par année d'âge (pour les U11 et U13) sera le suivant :

ZONES ITR	CHALLENGE EUROPEEN + CHALLENGE MONDIAL	
	Sélection pour 16 pilotes (si pas de pilote hors métropole)	Sélection pour 15 pilotes + 1 pilote hors métropole
Zone Nord Est	4	4
Zone Sud Est	5	4
Zone Nord Ouest	5	5
Zone Sud Ouest	2	2

5.3. SPECIFICITE TROPHEE DE FRANCE

Les quotas de sélections par zone Interrégionale pour la saison 2024 sont les suivants :

TROPHEE DE FRANCE BMX											
Saison 2024	Quotas par zone ITR	Garçon 8 ans et -	Fille 8 ans et -	U11 Garçon	U11 Fille	U13 Garçon	U13 Fille	Cr U15 Garçon	Cr U15 Fille	U15 Garçon	U15 Fille
	Cible	160	30	220	40	260	50	40	20	180	35
Qualifiés Zone NE	23,76%	38	7	52	10	62	12	10	5	43	8
Qualifiés Zone SE	28,12%	45	8	62	11	73	14	11	6	51	10
Qualifiés Zone NO	33,61%	54	10	74	13	87	17	13	7	61	12
Qualifiés Zone SO	14,51%	23	4	32	6	38	7	6	3	26	5

Il est important de noter que les pilotes « nationaux » sont automatiquement qualifiés en 20 pouces + 24 pouces pour le Trophée de France BMX, si et seulement s'ils participent à leur championnat régional respectif.

5.4. SPECIFICITE CHALLENGE NATIONAL ET CHAMPIONNATS DE FRANCE

Les quotas de sélections par zone Interrégionale pour la saison 2024 sont les suivants :

CHALLENGE NATIONAL / CHAMPIONNATS DE FRANCE								
Saison 2024	Quotas par zone ITR	U17 Garçon	U17 Fille	Femme 17/24	Femme 25+	Homme 17/24	Homme 25/29	Homme 30+
	Cible	160	30	20	20	60	30	40
Qualifiés Zone NE	23,76%	38	7	5	5	14	7	10
Qualifiés Zone SE	28,12%	45	8	6	6	17	8	11
Qualifiés Zone NO	33,61%	54	10	7	7	20	10	13
Qualifiés Zone SO	14,51%	23	4	3	3	9	4	6

CHALLENGE NATIONAL / CHAMPIONNATS DE FRANCE										
Saison 2024	Quotas par zone ITR	Cr U17 Fille	Cr U17 Garçon	Cr Femme 17/29	Cr Femme 30+	Cr Homme 17/24	Cr Homme 25/29	Cr Homme 30/39	Cr Homme 40/44	Cr Homme 45+
	Cible	20	50	20	25	50	20	50	40	40
Qualifiés Zone NE	23,76%	5	12	5	6	12	5	12	10	10
Qualifiés Zone SE	28,12%	6	14	6	7	14	6	14	11	11
Qualifiés Zone NO	33,61%	7	17	7	8	17	7	17	13	13
Qualifiés Zone SO	14,51%	3	7	3	4	7	3	7	6	6

Il est important de noter que les pilotes « nationaux » sont automatiquement qualifiés en 20 pouces + 24 pouces pour le Challenge National/Championnats de France BMX si et seulement s'ils participent à leur championnat régional respectif.

5.5. SPECIFICITES DU CHALLENGE EUROPEEN ET CHAMPIONNAT D'EUROPE

Le quota de pilotes pouvant participer est de 16 pilotes par catégorie (dont une place réservée à un pilote hors métropole).

Il n'y a pas de qualifié d'office sur ce type d'épreuve contrairement au le Challenge Mondial.

Tous les pilotes Challenge évoluant sur les Coupes de France et souhaitant être qualifiés en Cruiser pour le Challenge Européen, doivent participer au Challenge France de leur zone interrégionale, dans leur catégorie d'âge respective en Cruiser et faire partie des pilotes sélectionnés à l'issue du CPP Challenge France. Ces pilotes ont uniquement le droit de participer à ces épreuves en Cruiser et non en 20 pouces.